

PRÉSENTATION DE L'ENSAPLV

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette (ENSAPLV) forme des acteurs professionnels de l'architecture et de l'aménagement, aptes à relever les enjeux sociétaux et environnementaux, avec une attention particulière portée aux mondes urbains.

Depuis sa création en 1969 sous le nom d'UP6, elle encourage la diversité des métiers et des approches en architecture. Son offre pédagogique inclut des formations initiales, continues et en apprentissage. L'enseignement, fondé sur une ouverture aux sciences humaines et aux arts plastiques, est dispensé par une équipe pluridisciplinaire. La recherche, intégrée à l'école, joue un rôle central dans l'évolution des pratiques architecturales en France et à l'international.

Grâce à des partenariats avec plus de 120 écoles et universités répartis dans 50 pays, l'ENSAPLV développe une forte dimension internationale. Ces partenariats se traduisent par des séjours d'études à l'étranger, des ateliers internationaux et des missions d'enseignants permettant de renforcer les relations institutionnelles et de confronter les pédagogies.

L'ENSAPLV met à disposition des étudiants plusieurs espaces de création et d'apprentissage : un atelier maquettes, un atelier numérique, un pôle image composé d'un atelier photo et d'un atelier audiovisuel, une médiathèque et une galerie d'exposition.

Les Éditions de la Villette, maison d'édition fondée en 1980 au sein de l'école, proposent des ouvrages fondamentaux sur l'architecture, la ville et le paysage. Leur catalogue comprend plus de 200 titres.

L'ENSAPLV est aujourd'hui la plus grande des 21 écoles publiques d'architecture en France, avec près de 2100 étudiants inscrits, dont 500 en double cursus architecte-ingénieur / ingénieur-architecte, 240 enseignants, près de 540 intervenants ponctuels et 84 agents administratifs.

L'école est un établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur.

CONTACTS

Inscription

→ Barbara Guillot : 01 44 65 23 24
barbara.guillot@paris-lavillette.archi.fr

→ Ophélie Bureau : 01 44 65 23 35
ophelie.bureau@paris-lavillette.archi.fr

Informations

→ Maud Saimpert : 07 85 13 68 01
m.saimpert@mcub.eu

ENSA

PARIS-LA VILLETTE

FORMATION PRO-PAILLE

14-18 septembre 2026



École nationale supérieure d'architecture
de Paris-La Villette

144 avenue de Flandre - 75019 Paris
01 44 65 23 00

www.paris-lavillette.archi.fr



PRÉSENTATION DE LA FORMATION PRO-PAILLE

L'actualité environnementale et les orientations réglementaires contemporaines nous imposent une prise en compte des matériaux biosourcés et isolants.

La botte de paille répondant à ces exigences, nécessite une adaptation des pratiques des professionnels. Les Règles Professionnelles de construction en paille (CP 2012) rédigées par le Réseau Français de Construction en Paille (RFCP) constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en œuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

La formation Pro-Paille permet d'appréhender et maîtriser ces Règles Professionnelles à partir d'exercices pratiques et de cours théoriques.

La formation Pro Paille permet aux concepteurs (architectes, bureaux d'études) et aux entreprises de construction de bâtiments en paille d'être couverts par leurs assureurs au titre des « techniques courantes ».

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Dualité théorie et pratique
- La formation est articulée autour des règles professionnelles de construction en paille
- Les notions théoriques nécessaires sont dispensées au fur et à mesure de l'avancement des exercices pratiques
- Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences
- Les exercices sont réalisés par les stagiaires sur une maquette à taille réelle

INTERVENANTS

Eric Handrich, Aymeric Prigent et Maud Saimpert.

La formation Pro-Paille a la particularité d'être obligatoirement encadrée par un binôme de formateurs complémentaires certifiés par le RFCP.

PROGRAMME

UE1	Introduction et historique	Salle
UE1	Le matériau botte de paille	Salle et Atelier
UE2	Mise en œuvre des bottes de paille	Salle
UE2	Préparation et découpe des bottes de pailles	Atelier
UE2	Préparation de la paroi en paille	Atelier
UE3	Les différentes ossatures bois	Salle
UE3	Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois	Atelier
UE4	Menuiseries extérieures	Salle
UE4	Équipements	Salle et Atelier
UE5	Enduits, bardages et autres revêtements	Salle
UE5	Enduits sur support paille	Salle et Atelier
UE6	Estimer les coûts de revient d'ouvrages	Salle
UE6	Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction	Salle
UE7	Analyser et traiter les désordres	Salle

OBJECTIFS

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille
- Apprendre à utiliser et maîtriser les règles professionnelles de construction en paille
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille
- Réaliser des enduits sur un support en paille
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille

PUBLICS

La formation s'adresse à tout professionnel de la conception, de l'étude ou de la réalisation souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour accéder à ce marché. Elle s'adresse également aux maîtres d'ouvrage et aux services techniques souhaitant commander et maintenir des bâtiments (collectivités, bailleurs, promoteurs).

La formation peut accueillir entre 12 et 15 professionnels.

DURÉE & TARIFS

La formation se déroule sur 35 heures, soit 5 jours, du 14 au 18 septembre 2026.

Le prix comprend les frais d'inscription, la documentation pédagogique, les matériaux, outillages et l'accès au plateau technique :

- 1 800 € (avec 600 € d'acompte à verser au moment de l'envoi du bulletin d'inscription). Demande de prise en charge possible par un OPCO.
- 1 000 euros sans prise en charge OPCO (demandeur d'emploi).

À savoir que la formation n'est pas finançable par le CPF (Compte Personnel de Formation).

INSCRIPTION

Pour vous inscrire à la formation Pro-Paille, veuillez contacter Barbara Guillot et Ophélie Bureau (contacts au dos de la brochure). L'inscription se fait avant le 26 juin.